

Affaires courantes

exprimé clairement la signification de ces chiffres et facilité leur acceptation.

Notre consultation s'est traduite par une nouvelle approche axée sur une vision plus globale et une meilleure compréhension des aspirations des Canadiens. Premièrement, au lieu de soumettre un chiffre précis à la Chambre des communes, le plan est fondé sur une estimation réaliste qu'en 1995, de 190 000 à 215 000 immigrants et réfugiés arriveront au Canada.

Un écart réaliste et honnête est ainsi déterminé entre les nombres minimum et maximum d'immigrants que nous pourrions recevoir compte tenu des décisions du gouvernement et des Canadiens, ainsi que des sources étrangères d'immigrants, dont certaines sont moins abondantes. Par exemple, il y a moins d'indépendants qui viennent au Canada, soit parce que la conjoncture économique canadienne est mauvaise, soit parce que la conjoncture économique de leur pays est bonne ou parce qu'ils ont l'impression que les portes du Canada sont closes. Pour les mêmes raisons, le nombre des familles est en baisse, de même que celui des immigrants entrepreneurs. Nous devons tenir compte de ces sources d'immigrants dans le monde.

D'un bout à l'autre du pays, on entend parler de la nécessité d'établir un meilleur équilibre entre les quatre catégories d'immigrants. Parfois, nous avons été trop obsédés par le nombre total d'immigrants que l'on prévoyait accepter, à tel point que ce seul chiffre se retrouvait au coeur de tout le débat. Cependant, il y a quatre catégories auxquelles nous devons accorder beaucoup d'attention, car il faut décider laquelle doit être privilégiée aux dépens des autres. Quel équilibre faut-il refaire entre la catégorie des familles, celle des autonomes, celles des gens d'affaires et celle des réfugiés?

Il me semble que le Parlement et le gouvernement doivent préciser et aller au fond des choses et prendre des décisions sur l'importance que doit avoir chaque catégorie plutôt que de simplement parler du nombre total d'immigrants.

Donc, la proportion des immigrants de la catégorie des gens d'affaires passera de 43 à environ 55 p. 100 du total, tandis que celle de la catégorie des familles sera ramenée de 51 à 44 p. 100 au cours de la période visée par le plan.

Voilà qui nous assurera un programme d'immigration et de citoyenneté réaliste et durable. Nous continuons de viser, à long terme, des niveaux d'immigration équivalant à environ 1 p. 100 de notre population, dans la mesure où nous pourrions accueillir ces immigrants et assurer leur établissement.

Il convient de préciser que les immigrants de la catégorie des familles ne sont pas restreints par les quotas établis pour cette seule catégorie, mais que, à toutes fins utiles, tout le programme leur est ouvert puisque lorsque nous invitons un immigrant indépendant à s'installer au Canada, celui-ci peut amener sa famille immédiate. C'est la même chose lorsque nous invitons les immigrants gens d'affaires et les réfugiés.

Par ailleurs, la catégorie des familles n'est plus une catégorie restreinte et les critères qui y sont rattachés sont appliqués avec compassion et équité à l'ensemble du programme d'immigration, ce qui témoigne de la philosophie libérale.

Les changements visant la sélection de travailleurs et d'immigrants qualifiés accroîtront les avantages économiques de l'immigration et réduiront peut-être même les coûts de l'établissement. Comme nous le soulignons dans notre document, il est important que notre système d'attribution de points soit adapté au nouveau type de compétences dont le Canada a besoin en ce moment.

La première compétence en importance, sera la langue. C'est la première priorité, tant ici au Canada qu'à l'étranger, pour nos agents des visas.

Les autres compétences comme le niveau d'instruction, l'âge, l'expérience compteront aussi. À côté de la classification professionnelle, les aptitudes professionnelles de base prendront de l'importance, car elles peuvent faciliter la transition des immigrants vers la nouvelle économie. Il faut penser que dorénavant, les gens auront deux, trois et parfois même quatre carrières au cours de leur vie active. Ce changement n'est attribuable à aucun mouvement dans un sens ou dans un autre, mais il est temps de dresser l'inventaire de l'économie du Canada de 1994. Les forces qui agissent sur le monde et sur le Canada aujourd'hui sont très différentes des forces qui agissaient, par exemple, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Je crois que, en matière d'immigration, nos outils, notamment notre système de points, doivent être adaptés au rythme des changements qui surviennent dans le monde et au Canada.

• (1015)

Notre nouvelle façon de considérer la catégorie de la famille répondra aux attentes de tous ceux qui, actuellement, ne peuvent pas parrainer les parents qu'ils voudraient faire venir au Canada. Par ailleurs, tous les parrains seront tenus plus étroitement responsables de remplir leurs obligations.

En commençant avec le plan de 1995, les composantes réfugiés et immigrants seront gérées séparément. Cela mettra en relief la distinction entre les objectifs de protection et de réinstallation du programme humanitaire en faveur des réfugiés—dont tous les Canadiens devraient être fiers—et les objectifs sociaux et économiques qui sous-tendent les catégories des travailleurs qualifiés, des gens d'affaires et des familles.

[Français]

Le plan renforce notre volonté d'élaborer une nouvelle loi sur la citoyenneté, conçue pour créer un lien commun entre les Canadiens de naissance et les Canadiens par choix. Outre les droits, les responsabilités seront davantage mises en lumière, soulignant ainsi la valeur de la citoyenneté de tous les Canadiens. Enfin, le plan confirme notre détermination de collaborer avec les provinces pour cette responsabilité partagée que constitue l'immigration.

[Traduction]

Dans le document sur la stratégie pour les 10 prochaines années que je dépose aussi aujourd'hui, j'expose l'orientation que le gouvernement entend donner à la politique d'immigration et de citoyenneté à l'aube du XXI^e siècle. Un cadre fondé sur cinq grands éléments et objectifs fondamentaux y est précisé.